

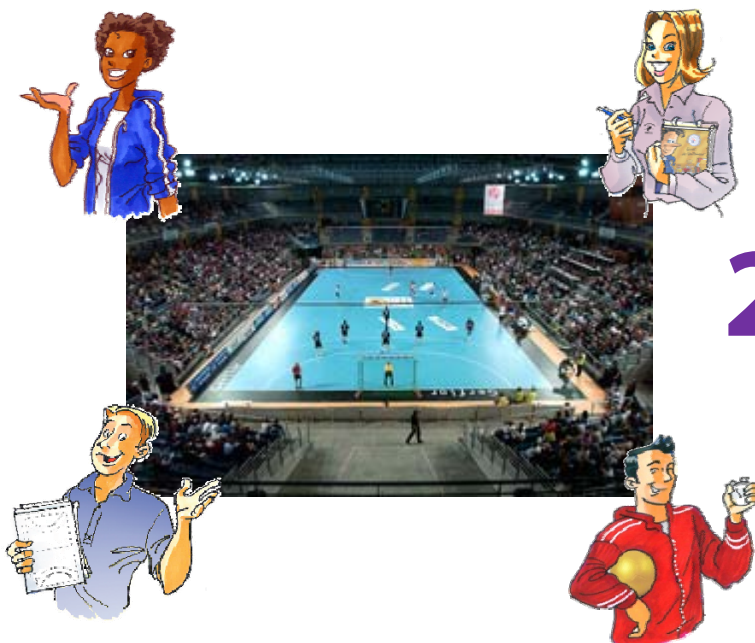
*EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE*

# Guide Normand des Formations



**2009**

**2010**





# GUIDE NORMAND DES FORMATIONS



## Sommaire

1 -	Informations générales .....	4
1.1.	Le guide des formations fédérales .....	4
1.2.	Le Guide Normand des Formations soit le « GNF » .....	4
2 -	Présentation des qualifications fédérales .....	5
3 -	La formation initiale régionale .....	6
4 -	L'architecture de la formation régionale .....	7
5 -	Les modalités de mise en œuvre .....	8
6 -	L'inscription : .....	8
7 -	La démarche : .....	8
8 -	Le tuteur .....	8
9 -	Explicatif relatif au parcours de formation : .....	8
10 -	L'évaluation .....	8
11 -	Le parcours de formation .....	9
12 -	Les outils .....	11
13 -	Le coût des formations .....	11
14 -	La formation Dirigeant Accompagnateur .....	12
15 -	La formation de Niveau Animateur .....	13
16 -	La formation de Niveau Entraîneur Régional .....	14
17 -	Les formations fédérales .....	16
18 -	Entraîneur interrégional .....	16
19 -	Les sessions de recyclage .....	18
20 -	La Formation de Niveau Entraîneur Fédéral .....	19
21 -	Autres formations .....	21
22 -	Les préparations aux Brevets d'État Handball .....	22
23 -	La Validation d'Expérience .....	23
24 -	Le dispositif régional .....	23
25 -	DOCUMENTS EN ANNEXES .....	25



# GUIDE NORMAND DES FORMATIONS













Le nouveau dispositif de formation "Formation Initiale Régionale" se veut faire face à la pénurie de dirigeants(es) et aux exigences qualitatives de la formation des cadres techniques.

De nouvelles compétences organisationnelles, techniques et pédagogiques deviennent aujourd'hui indispensables.

Pour cela, nous avons listés, 10 COMPETENCES POUR ENCADRER LE HANDBALL

Il s'agit:

-  D'offrir aux pratiquants une formation de qualité leur permettant d'atteindre leur meilleur niveau possible compte tenu de l'environnement de la pratique, des demandes différentes des pratiquants (du loisir à la haute performance) ;
-  D'organiser et d'animer un groupe dans le cadre d'un club porteur de valeurs associatives et sportives ;
-  D'organiser et d'animer des situations d'apprentissage, de gérer la progression des apprentissages; de concevoir et de faire évoluer des situations en fonction des pratiquants ;
-  D'impliquer les pratiquants dans leur pratique mais aussi dans la vie du club ;
-  De travailler en équipe, au sein de groupes (commissions) assurant les exigences de la vie du club ;
-  De participer à la gestion des différents aspects de la pratique ;
-  D'informer et d'impliquer les parents ;
-  De se servir des technologies nouvelles pour accéder à toutes les sources d'information ;
-  D'affronter les problèmes propres au développement du sport (conflits, dopage..) ;
-  D'être acteur de sa formation.

Une organisation territoriale se met en place avec une collaboration Région-Département.

Le dispositif trouvant son sens dans une mutualisation des ressources pour disposer d'une harmonisation sur le territoire.



# GUIDE NORMAND DES FORMATIONS




## Organisation régionale des formations

Formation des Cadres						
SUIVI ET COORDINATION						
<b>Marc Ferron (CTS)</b> <b>Vincent Thoumyre (Référént CA)</b>						
Entraîneur Régional - Recyclage	Validation d'expérience	Brevet d'état	Dirigeant Accompagnateur	Animateur de Handball	Recyclage	Formation de tuteurs
<i>Marc Ferron</i> <i>Jean Michel Legras</i> <i>Julien Chasserez</i> <i>Miche Préaudat</i> <i>Jehanne Sandra</i>	Marc Ferron Jean Michel Legras CTF Membres ETR	Marc Ferron Hervé Vigor	Marc Ferron Barbier Jessica (CTF – Référént Comité 14) Patrick Demaire (Référént 27) Pascal Carfantan CTF – Référént 50 Laurent Bachelot Référént Comité 76 Olivier Clermont CTF 76 Jehanne Sandra – Membre ETR Leriche Sébastien – Membre ETR Romain Lautourd – Membre ETR Jean François Pignol – Membre ETR Jérôme Maujean – Membre ETR			Mis en place prévue en 2010 Groupes de formateurs

## 1 - Informations générales

### 1.1. Le guide des formations fédérales

	<p>Il est envoyé au correspondant des clubs.</p> <p><b>Si toutefois vous n'avez pas reçu d'exemplaire vous pouvez contacter la FFHB :</b> FFHB – Formation de cadre 62, rue Gabriel Péri 94250 GENTILLY</p> <p><i>Ou</i></p> <p><b>Le télécharger sur son site :</b> <a href="http://www.ff-handball.org">http://www.ff-handball.org</a></p> <p><b>Tapez onglet « formation » puis « planning » puis « Guide des formations »</b></p>
---	---

**Ce document est la référence des formations proposées au niveau national et pour tous les niveaux de formations :**

- ⇒ outils à connaître
- ⇒ offres de formations fédérales diverses
- ⇒ offres ministérielles
- ⇒ adresses utiles



**Ce guide est mis à jour, pensez à le vérifier !!!!**

### 1.2. Le Guide Normand des Formations soit le « GNF »

**LE GUIDE NORMAND DES FORMATIONS EST ENVOYE AUX CLUBS PAR MAIL.**

**Vous pouvez aussi le télécharger et le consulter sur le site de l'E.T.R :**

[http://www.normandie-handball.org/etr/formation\\_de\\_cadres.html](http://www.normandie-handball.org/etr/formation_de_cadres.html)

- ✘ **Le GNF DOIT IMPERATIVEMENT ETRE MIS A DISPOSITION DES TECHNICIENS DU CLUB ;**
- ✘ **Le GNF CONTIENT LES INFORMATIONS PRIORITAIRES ;**
- ✘ **Le GNF PERMET D'EVITER DES COUPS DE FIL ET UNE PERTE DE TEMPS.....**

***UTILISEZ-LE !!!!!!!***

## 2 - Présentation des qualifications fédérales

CE QUI A CHANGÉ DEPUIS 2008-2009  
Nouvelle architecture des formations

Responsabilité	ARCHITECTURE FEDERALE DES FORMATIONS		
Comités sous la responsabilité de l'E.T.R.	Animateur de handball 120 Heures		
Ligue (ETR)	Entraîneur Régional 120 Heures		
DTN - Zones	Entraîneur Interrégional 120 Heures		
	Enfants	Jeunes	Adultes
DTN	Entraîneur Fédéral 160 Heures		
	Enfants	Jeunes	Adultes

La démarche d'habilitation pour la formation d'animateur de handball

Mise en place de 2 diplômes de formateur de cadres (formateur de cadres et coordonnateur responsable de formation,

L'animateur de handball remplace les niveaux 1 et 2 et correspond aux anciennes qualifications animateurs, animateurs jeunes, animateurs adultes.

L'entraîneur régional recouvre le niveau 3, tronc commun confirmé, et devient une nouvelle qualification régionale.

L'entraîneur interrégional mention enfants remplace l'éducateur, mention jeunes remplace l'éducateur jeunes et mention adultes remplace l'entraîneur.

L'entraîneur fédéral mention enfants remplace le formateur, mention jeunes remplace le formateur jeunes et mention adultes remplace l'entraîneur niveau national.

**Chaque niveau de formation est pris en charge par un organe de la FFHB :**

↪ Le niveau **Animateur** est organisé par les Comités Départementaux ;

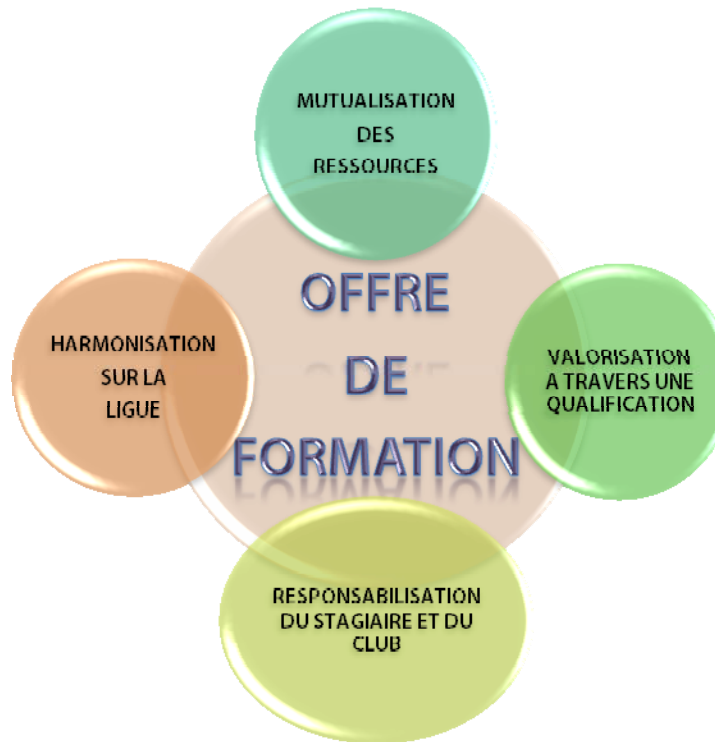
↪ Le niveau **Entraîneur Régional** est organisé par les Ligues Régionales

↪ Le niveau **Entraîneur Interrégional** par la Zone Sud Nord Ouest

↪ Le niveau **Entraîneur Fédéral** par la FFHB

## 3 - La formation initiale régionale

L'E.T.R et les personnes impliquées dans la formation de cadres au niveau départemental ont souhaité aborder cette refonte de manière concertée en proposant une offre de formation répondant à :



La stratégie régionale de formation souhaitant mettre en avant les points suivants :

- Rendre le stagiaire acteur de sa formation ;
- Impliquer, responsabiliser les clubs sur la formation ;
- Finaliser une harmonisation de formation régionale en essayant de rapprocher les moments de formation du public ;
- Valoriser une qualification régionale "allégée" pour les personnes ne souhaitant intégrer une formation trop coûteuse en temps ;
- Ouvrir les temps de formation aux licenciés à la recherche d'information ;
- Correspondre aux attentes des diplômés d'état favorisant ainsi la reconnaissance de nos formations.

Des étapes dans la formation des cadres qui commencent par la formation « dirigeant-accompagnateur » et qui comprend la formation :

- En tutorat au sein du club, sous la responsabilité d'un tuteur reconnu par l'ETR ;
- En autonomie ;
- En Présentiel, sous la responsabilité directe de l'ETR qui valide les formations et les dispositifs.

## 4 - L'architecture de la formation régionale

Le fil conducteur de la démarche prend en compte la volonté :

- Mettre en place des secteurs "régionaux" pour faciliter les échanges inter départements ;
- Localiser les besoins pour favoriser les implantations de moment de formation le plus proche possible des demandes.
- Responsabiliser le stagiaire et le club dans la formation ;
- Impliquer les clubs dans la démarche d'accueil de "moment de formation" favorisant l'information au sein de son club.

Une qualification régionale est mise en place sur des contenus ciblés (issus de la qualification Animateur de handball), il s'agit du "DIRIGEANT ACCOMPAGNATEUR" (Formation de 40h).

L'objet est de :

- Favoriser la reconnaissance des "bénévoles de l'ombre" ;
- Impliquer le club dans le processus de formation ;
- Répondre à une volonté de structuration de nos clubs ;
- S'assurer de la connaissance d'un certain nombre de règles de base nécessaires à la notion d'accompagnement.

ARCHITECTURE RÉGIONALE DES FORMATIONS		
La formation Régionale Comités – E.T.R	DIRIGEANT ACCOMPAGNATEUR 40h	ANIMATION TOUT PUBLIC 80h
	ANIMATEUR DE HANDBALL 120 h	
Ligues (E.T.R.)	Entraîneur Régional 120H	

En fonction de mon profil, de mes acquis .....

### Je suis

Sans qualification fédérale, en cours de validation du Tronc Commun Débutant

Titulaire de l'ex-Tronc Commun Débutant

En cours de validation de l'ex spécifique débutant

En fin de validité de l'ex spécifique débutant

### Je peux

M'inscrire  
• Dirigeant Accompagnateur  
• Animateur de Handball

Faire valider le Dirigeant Accompagnateur  
M'inscrire à l'Animateur de Handball

Faire valider le Dirigeant Accompagnateur  
M'inscrire à l'Animateur de Handball

Faire valider l'Animateur de Handball  
M'inscrire à l'Entraîneur Régional

Je prends contact avec le responsable technique de mon club, à défaut je contacte le référent départemental de mon comité.

## 5 - Les modalités de mise en œuvre

L'établissement des calendriers et des lieux d'implantations sont conditionnés par :

- Le nombre d'inscrits ;
- L'origine des personnes inscrites ;
- Les possibilités d'organisation par secteur.

## 6 - L'inscription :

Toutes les demandes de dossier d'inscription seront centralisées au niveau de la Ligue. La demande de dossier s'effectuera nominativement à l'aide du document "Demande de dossier d'inscription". La gestion centralisée des demandes permettra de faire la répartition par zone géographique prenant en compte l'origine des stagiaires.

## 7 - La démarche :

Le stagiaire reçoit le livret de l'entraîneur dès la prise en compte de son inscription.

Ce livret lui permet :

- De se guider sur son parcours de formation ;
- De favoriser le travail du tuteur ;
- De réaliser un premier bilan des connaissances au regard des attentes de la formation (action décrite dans le parcours de formation)
- D'avoir un outil de suivi de sa formation.

La validation des qualifications reste sous la tutelle du responsable de la formation de cadre au niveau de l'E.T.R.

Les personnes ont la possibilité en fonction des niveaux, qualifications acquises antérieurement de s'inscrire sur la qualification souhaitée. La démarche de "bilan partagé avec le tuteur" est OBLIGATOIRE.

## 8 - Le tuteur

Il s'agit d'une personne ressource issue de son club. Pour que cette personne soit validée par l'ETR, il est nécessaire que cette personne soit licenciée dans le club depuis 2 ans et exerce une fonction de dirigeant ou une action au sein de la structure.

Le tuteur pourra avoir en charge plusieurs stagiaires.

En l'absence d'une personne ressource propre au club, une solution de proximité peut être envisagée. Les référents départementaux pourront être personne ressource sur ce dossier.

Un document sera envoyé aux tuteurs dès qu'ils seront validés.

## 9 - Explicatif relatif au parcours de formation :

La démarche de formation s'inscrit dans la volonté de faciliter la mise en place du parcours de formation.

Pour cela, la démarche initiale de bilan des acquis dans le cadre de l'évaluation partagée Tuteur-Stagiaire est le préalable à la réalisation du parcours de formation.

C'est à l'issue de ce bilan que se définit le parcours :

- le suivi de la formation dans sa totalité ou en partie ;
- L'inscription à la session d'évaluation souhaitée

## 10 - L'évaluation

Le suivi du dispositif sera réalisé par le CTS Responsable du dossier, Il assurera le suivi, la validation et la certification en se basant sur les outils communs validés.

Le travail de suivi et de coordination sera réalisé en concertation avec les référents départementaux qui auront été préalablement validés par l'ETR.

Le procédé d'évaluation est différencié entre la qualification régionale "DIRIGEANT ACCOMPAGNATEUR" et la qualification fédérale-nationale "ANIMATEUR DE HANDBALL".

L'inscription à un moment d'évaluation **DOIT** être validée par le tuteur et mentionnée sur le livret.

## 11 - Le parcours de formation

Mon parcours de formation s'organise alors de la façon suivante :

**Du Présentiel obligatoire :**



Soirée technique



Week-end

**Du Présentiel non obligatoire :** (en fonction du bilan des acquis validé par mon tuteur)

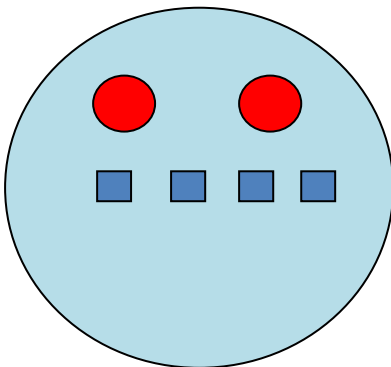


après-midi

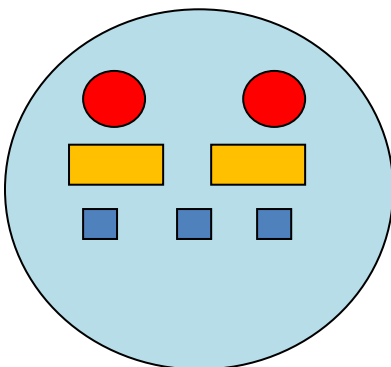
**Du tutorat** pour valider et accompagner mon parcours

J'organise alors mon entrée dans la formation d'animateur.....

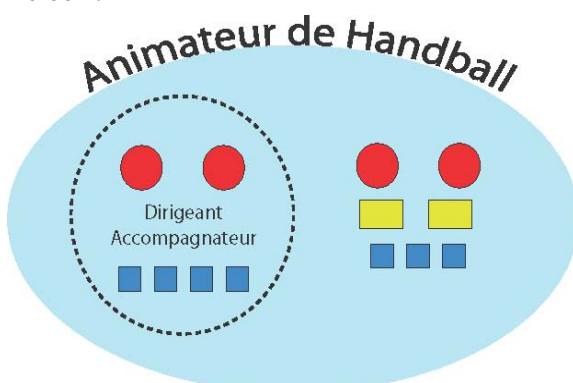
..Par la qualification de DIRIGEANT ACCOMPAGNATEUR



..Qui sera Complétée par une formation d'animation prenant en compte tous les publics.....



..Me permettant, après avoir réussi mes évaluations, d'obtenir la qualification d'Animateur de handball.



## CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS DE FORMATION

Après avoir effectué avec votre tuteur, le bilan de vos acquis à l'aide de votre « Livret de l'entraîneur »



En fonction de vos manques, déterminez votre parcours de formation avec votre tuteur, en vous positionnant sur les séquences de formation organisées sur le territoire de la Ligue. Vous avez accès à l'ensemble des séquences mise en place dans le cadre de votre formation quelque soit le lieu.

*N'hésitez pas à consulter les séquences organisées dans le comité voisin.*

### Quelle modalité ?

L'utilisation des sites mis en place doivent permettre à chacun de s'organiser pour participer aux séquences souhaitées. Une information sera envoyée aux correspondants techniques de clubs.  
Confirmez votre participation à l'organisateur en utilisant les moyens de communications proposés.

Lorsque vous vous sentez prêt(e), à l'issue de votre parcours qui **ne doit pas dépasser 2 ans**; vous vous présentez à une journée d'évaluation organisée pour obtenir votre carte qui atteste de votre qualification.

*N'oubliez pas ! Que l'épreuve comporte aussi des questions sur les compétences que vous avez jugées acquises...*

Si l'évaluation révèle un manque de connaissances important dans l'un des blocs de compétences relatifs à une des séquences de formation non obligatoires ... vous pourrez dans votre temps imparti de 2 ans repasser l'évaluation en complétant ou en renforçant votre parcours.

A vous de jouer, construisez votre parcours !

## 12 - Les outils

	<p>Document à destination du stagiaire entrant en formation. Il doit permettre de faciliter le positionnement du stagiaire au regard des connaissances et compétences demandées pour les deux qualifications.</p> <p><b>Il est un outil favorisant le travail et la relation avec le tuteur.</b></p>
<p><b>Livret à destination du tuteur</b></p>	<p>Document présentant les attentes pour la fonction de tuteur : des conseils et des orientations.</p> <p><b>Il est un outil favorisant son action auprès du stagiaire.</b></p>
	<p><b>Un site internet</b></p> <p><a href="http://www.normandie-handball.org/etr/formation_de_cadres.html">http://www.normandie-handball.org/etr/formation_de_cadres.html</a></p> <p><b>Outil d'information et de communication.</b></p>
	<p><b>Document de référence envoyé à l'ensemble des clubs reprenant les éléments de la formation initiale de formation.</b></p>

## 13 - Le coût des formations

Le coût des formations comprend :

- Les frais de gestion ;
- Les frais pédagogique ;
- Les frais d'encadrement.

Auxquels se rajoute les frais d'hébergement pour les week-ends.

DIRIGEANT ACCOMPAGNATEUR = 50€

ANIMATION TOUT PUBLIC = 120€ + les frais d'hébergement et de restauration.

L'ANIMATEUR DE HANDBALL = 120 + 50 = 170€ + les frais d'hébergement et de restauration.



## 14 - La formation Dirigeant Accompagnateur



### *A qui s'adresse-t-elle ?*

- aux bénévoles investies ou non, aux parents qui participent à la vie du club

### *Que vise-t-elle ?*

- à prendre connaissance de l'environnement administratif du club ;
- A connaître et appliquer les règles sécuritaires de la pratique ;
- S'informer sur les évolutions de la pratique ;
- A connaître l'activité et le joueur ;
- A prendre en charge un collectif pour assurer une continuité de pratique ; proposer des séances attractives favorisant l'adhésion du joueur ;

### *Quelles sont les conditions ?*

- être licencié(e) ;
- Accompagner un collectif ou une structure club ;
- Présenter un tuteur ;
- être âgé(e) au minimum de 16 ans.

### **Volume de Formation :**

- Quatre demi-journées ;
- Deux soirées Techniques ;
- Avoir remplie "mon club" du livret ;
- Les tests de validation des compétences.

**Temps de formation :** 2 ans

**Durée de validité :** 3 ans

**Recyclage :** Participation à une demi-journée et à une soirée technique. Revalidation pour 3 ans.

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter votre CTF ou le référent départemental dont les coordonnées sont mentionnées dans les contacts utiles.**

### **DIRIGEANT ACCOMPAGNATEUR**

#### ***"Participe à la vie de son club"***

*Il remplace le responsable en cas d'absence en accueillant le public et animant la situation du responsable*

*Il accompagne une équipe de handball en compétition ou en pratique occasionnelle*

*Il mobilise et développe les connaissances de son club dans des situations diverses*

*Il connaît l'environnement et l'organisation sportive de sa discipline*

*Il connaît et respecte les règles sécuritaires de la pratique*



## 15 - La formation de Niveau Animateur



### *A qui s'adresse-t-elle ?*

- aux cadres qui sont investis sur un collectif et qui souhaite se responsabiliser.

### *Que vise-t-elle ?*

- à transmettre : proposer des séances attractives favorisant l'adhésion du joueur ;
- à administrer / gérer / manager : conduire une équipe en compétition et la gérer administrativement au sein de l'association ;
- à connaître / chercher : s'approprier des savoirs et comprendre la logique du handball.

### *Quelles sont les conditions ?*

- être licencié(e) ;
- avoir en responsabilité un collectif (entraînement et managérat) ou une structure de formation reconnue pendant toute la durée de la formation ;
- être âgé(e) au minimum de 16 ans.

### *Quelles sont les qualifications ?*

*La qualification animateur est une qualification tous publics*

### **Volume de Formation :**

Après validation du Dirigeant Accompagnateur (ou titulaire du niveau 1)

- Trois demi-journées ;
- Deux Week-end ;
- Deux soirées Techniques ;
- Un projet réalisé ou à réaliser dans son club (développement, technique,...) ;
- Les tests de validation des compétences.

**Temps de formation :** 2 ans

**Durée de validité :** 3 ans

**Recyclage :** Participation à un Week-end et à une soirée technique. Revalidation pour 3 ans.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter votre CTF ou le référent départemental dont les coordonnées sont mentionnées dans les contacts utiles.

### **ANIMATEUR DE HANDBALL**

*(En référence dossier FFHB)*

#### **"Fait vivre"**

Il élabore et met en œuvre des séances de handball adaptées aux différentes catégories

Il encadre une équipe de handball en compétition ou en pratique occasionnelle

Il mobilise et développe ses connaissances handball, dans des situations diverses

Il réalise son action d'animation handball en maîtrisant l'environnement dans lequel il évolue



## 16 - La formation de Niveau Entraîneur Régional

*A qui s'adresse-t-elle ?*

- aux cadres qui veulent améliorer leurs compétences et approfondir leurs connaissances



*Que vise-t-elle ?*

- évaluer le jeu et les joueurs ;
- construire et organiser un projet d'entraînement ou de formation ;
- élaborer et animer des entraînements qui permettent de répondre aux besoins évalués ;
- manager en compétition pour des besoins de résultats ou de formation.

*Quelles sont les conditions ?*

- Etre licencié à la F.F.H.B. ;
- Etre titulaire d'une qualification de niveau "Débutant" en cours de validité ;
- Etre âgé de 18 ans minimum et entraîner depuis au moins trois saisons ;
- Avoir régulièrement en charge un collectif à l'entraînement et en compétition ;
- S'engager à suivre la formation dans son intégralité.

### MODALITE D'ORGANISATION

Les personnes souhaitant s'inscrire à la formation doivent faire la demande avec la fiche "**demande de dossier d'inscription**" téléchargeable sur le site de l'ETR. Un exemplaire a été envoyé par e-mail au correspondant technique du club.

La ligue suite à la demande fait parvenir un dossier d'inscription.

Après avoir intégralement rempli le **dossier d'inscription**, vous le renvoyez à la ligue.

**(Attention avis du comité obligatoire)**

***Tout dossier incomplet sera retourné et la demande non prise en compte.***

**La date limite prise en compte pour les obligations est fixée au 1er OCTOBRE 2009. Passé ce délai votre demande sera prise en compte mais ne sera pas comptabilisée pour la première phase de la CMCD.**

### **Fonctionnement de la formation :**





Elle est composée de 3 modules de 2 jours en week-end et 1 module de 4 jours.

12 stagiaires maximum.

La formation se déroulant par module, le stagiaire a la possibilité d'organiser son temps de formation sur 2 ans.

## **Orientation de la formation :**

Les 4 modules s'inscrivent dans une logique de formation devant permettre de :

-  Mettre en avant les capacités du stagiaire à poursuivre sa formation sur le niveau supérieur ;
-  Finaliser un niveau de qualification répondant au niveau de pratique régional ;
-  Donner les connaissances nécessaires pour valoriser l'action technique au sein de son club ;
-  Favoriser la compréhension des orientations fédérales et régionales.

## **Date retenue :**

"L'entraîneur, le handball et son environnement"	"L'entraîneur et l'activité handball"	"L'entraîneur en situation"	"L'entraîneur et son projet"
Du Vendredi 31 octobre 19h au dimanche 1 <sup>er</sup> novembre	Du samedi 16 janvier au dimanche 17 janvier 2010	Du vendredi 2 avril au Lundi 5 avril	1 <sup>er</sup> week end de septembre 2010
<i>Petit Couronne</i>	<i>Caen</i>	<i>Gonfreville l'Orcher</i>	<i>Lieu à déterminer</i>

*Les dates et lieux proposés peuvent changer en raison de problèmes de fonctionnement ou de mise en place.*

## **Recyclage :**

Le recyclage de la qualification "Entraîneur Régional" ou "Tronc commun CONFIRME" est organisée durant le module "l'entraîneur en situation".

## 17 - Les formations fédérales

## 18 - Entraîneur interrégional



### Compétences

- Évaluer les besoins des joueurs en fonction des formes et des modes de jeu
- Construire et organiser un projet pour l'équipe dans le cadre du club
- Construire et animer des séances qui permettent de répondre aux besoins en formation des joueurs pour passer d'un mode de jeu à l'autre
- Associer la compétition aux objectifs de formation
- Adapter vos interventions aux spécificités du public encadré

**Niveau requis** cette formation s'adresse aux entraîneurs régionaux qui souhaitent progresser dans l'entraînement

**Formation** elle se décline en 3 mentions (en *choisir une lors de l'inscription en formation*): Enfants, Jeunes ou Adultes

### Conditions à remplir

- Être licencié
- Entraîner régulièrement une équipe dans une tranche d'âge correspondant à la mention
- Être titulaire d'un diplôme d'entraîneur régional

**Déroulement** en 2 modules dispensés par la zone d'appartenance : Zone Nord Ouest

**Dates** cf. pages suivantes ou se renseigner auprès de votre ligue

**Inscription** : utilisez le dossier d'inscription en annexe ou téléchargez-le en ligne sur [www.ff-handball.org](http://www.ff-handball.org) rubrique « Formation » puis envoyez-le, complet, à votre ligue pour avis du CTS au moins une semaine à l'avance.

### Ces formations sont sous la responsabilité de la zone

**Durée de la carte** 5 ans

**Renouvellement** en participant dans ces 5 années à une circonstance de formation organisée par la Ligue (et validée par la zone technique) ou la FFHB - circonstances précisées pour chaque zone sous l'appellation « recyclage » -ou en participant à la formation de niveau supérieur

### Remarque

Dans le cadre de sa politique de formation, la FFHB prend en charge une partie des frais de formation, ce qui explique les différences tarifaires entre les différentes formations



## ZONE NORD-OUEST

Qualification envisagée :

### ENTRAÎNEUR INTERRÉGIONAL mention ENFANTS ex-« éducateur » (-12 ans)

Responsable dossier : Marc Ferron (CTS Normandie)

1 <sup>er</sup> Module		2eme Module	
Validation formation	35 heures	Validation formation	35 heures
Date et lieu	30 nov.-4 déc 2009 à Angers	Date et lieu	19-23 avril 2009 à Vernon
Frais de formation	110€	Frais de formation	110€
Imputation comptable	Zone NO-03	Imputation comptable	Zone NO-03
Date limite d'inscription	1 5 octobre 2009	Date limite d'inscription	décembre 2009
Référence	FFHB 2009-2010 N-O1	Référence	FFHB 2009-2010 N-O2

### ENTRAÎNEUR INTERRÉGIONAL mention JEUNES ex-« éducateur jeunes »

Responsable dossier : Jean Christophe Knockaert (CTS Pays de Loire)

1 <sup>er</sup> Module		2eme Module	
Validation formation	35 heures	Validation formation	35 heures
Date et lieu	30 nov.-4 déc 2009 Nord Pas-de-Calais ou Angers	Date et lieu	17-21 mai 2009, Nord Pas-de-Calais ou Angers
Frais de formation	130€	Frais de formation	130€
Imputation comptable	Zone NO-05	Imputation comptable	Zone NO-05
Date limite d'inscription	1 5 octobre 2009	Date limite d'inscription	décembre 2009
Référence	FFHB 2009-2010 N-O3	Référence	FFHB 2009-2010 N-O4

### ENTRAÎNEUR INTERRÉGIONAL mention ADULTES ex-« entraîneur »

Responsable Luc Philippy (CTS pays de loire)

1 <sup>er</sup> Module		2eme Module	
Validation formation	35 heures	Validation formation	35 heures
Date et lieu	11-15 janvier 2010 Nord Pas-de-Calais ou Angers	Date et lieu	3-7 mai 2010 à Nantes Nord Pas-de-Calais ou Angers
Frais de formation	155€	Frais de formation	155€
Imputation comptable	Zone NO-04	Imputation comptable	Zone NO-04
Date limite d'inscription	1 5 octobre 2009	Date limite d'inscription	décembre 2009
Référence	FFHB 2009-2010 N-O5	Référence	FFHB 2009-2010 N-O6

## 19 - Les sessions de recyclage

Ces circonstances de formation vous permettent de renouveler votre qualification interrégionale (validité : 5 ans)

NB : pour élargir l'offre de formation, les recyclages sont ouverts à tous les candidats quelle que soit leur zone technique

<b>Zone Nord Ouest – Sud ouest</b>	
<b>Coordonnateur</b>	Ali Kada
<b>Date et lieu</b>	26-31 octobre 2009 à Eaubonne
<b>Frais de formation</b>	90€
<b>Imputation comptable</b>	Zone NO-02
<b>Date limite d'inscription</b>	15 octobre 2009
<b>Référence</b>	FFHB 2009-2010 N-07
<b>Rendez-vous Guy Otternaud</b>	
<b>Coordonnateur</b>	Ligue d'aquitaine
<b>Date et lieu</b>	17-20 juin 2010 ou 24-27 juin 2010 à Pauillac
<b>Frais de formation</b>	90€
<b>Imputation comptable</b>	Zone SO-02
<b>Date limite d'inscription</b>	1 mois avant la date de début de formation
<b>Référence</b>	FFHB 2009-2010- S-08

Vous trouverez les fiches d'inscriptions dans le « guide des formations » (FFHB) et dans ce document en annexe. Les formations ci-dessous valident les recyclages de niveau fédéral et interrégional

### 16eme École Française d'entraîneurs

En parallèle avec le tournoi de Paris Bercy

13-17 janvier 2010

**Référence** FFHB – 07

### STAGES ENTRAINEUR FEDERAL et INTERREGIONAL

<p>En parallèle avec les interpôles masculin 3-7 mai 2009 à Lyon</p>	<p>En parallèle avec les interpôles féminin "Rendez-vous Georges Petit" 13-16 mai 2010 à Besançon</p>
--	---

## 20 - La Formation de Niveau Entraîneur Fédéral

Ce niveau de formation incombe à la **FFHB**.






Vous trouverez tous les renseignements dans le guide des formations (FFHB) ou en contactant :

**FFHB – Formation de cadres - 62, rue Gabriel Péri - 94257 GENTILLY Cedex**

**Responsable : Mr François RONGEOT**










**Secrétaire : Mme Marie Lucienne MANIJEAN Tél : 01 46 15 03 70 – [ml.manijean@ff-handball.org](mailto:ml.manijean@ff-handball.org)**

### Compétences

-  rechercher les conditions optimales d'efficacité, dans votre métier d'entraîneur fédéral
-  mobiliser et mettre en œuvre une méthodologie de l'entraînement adaptée au public
-  mesurer les effets de l'entraînement
-  manager en compétition de façon à améliorer le rendement du joueur et de l'équipe
-  élaborer un projet de club

**Niveau requis** cadres titulaires d'un diplôme d'entraîneur interrégional

### Conditions

-  Être licencié
-  pour la formation entraîneur fédéral mention enfants :
-  être titulaire de la carte d'entraîneur interrégional mention enfants (ex-éducateur)
-  pour la formation entraîneur fédéral mention jeunes :
-  être titulaire de la qualification entraîneur interrégional mention jeunes (ex-éducateur jeunes)
-  être en situation d'entraînement en pratique intensive et/ou impliqué dans le renouvellement des élites
-  pour la formation entraîneur fédéral mention adultes :
  -  être titulaire de la qualification entraîneur interrégional mention adultes (ex-entraîneur)
  -  entraîner un collectif évoluant au niveau du secteur élite et/ou en situation d'entraînement quotidien

**Déroulement** formation dispensée par modules pour 160 heures répartis sur 2 saisons sportives consécutives

**Dates et lieux** cf. pages suivantes ou s'adresser à la FFHB (01 46 15 03 70)

**Inscription** fiche en annexe ou téléchargez-la en ligne sur [www.ff-handball.org](http://www.ff-handball.org) rubrique « Formation »

**Durée de la carte** 5 ans

**Renouvellement** en participant dans ces 5 années à une circonstance de formation organisée par la FFHB (circonstances précisées pour chaque zone sous l'appellation « Recyclage »)

**Responsabilité** Direction technique nationale

## Qualification envisagée :

### ENTRAÎNEUR FÉDÉRAL mention ADULTES - ex-« entraîneur niveau national »

Responsable dossier : **F. Rongeoit**

<b>Publics concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Entraîneur d'une équipe évoluant en championnat de France (D1, D2, N1M)</li> <li>✓ Entraîneur professionnel potentiel</li> <li>✓ Entraîneur ayant un projet professionnel vers le professorat de sport</li> </ul>
<b>Conditions à remplir</b>	être titulaire de la qualification entraîneur interrégional mention adultes (ex-« entraîneur »)
<b>Contenu de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Connaissances sur la pratique du handball au plus haut niveau, analyse du jeu et des joueurs</li> <li>✓ Comment optimiser l'entraînement à ce niveau de pratique ?</li> <li>✓ Rôles et missions de l'entraîneur au sein du club</li> </ul>
<b>Déroulement</b>	4 modules de 4 jours + un stage en situation
<b>Date et lieux</b>	<p><b>Module 1</b> : 18-21 janvier 2010 à Chambéry</p> <p><b>Module 2</b> : 26-29 avril 2010 à Besançon</p> <p><b>Module 3</b> : 14-17 juin 2010, lieu à déterminer</p> <p><b>module 4</b> : à déterminer</p>
<b>Frais de formation</b>	300 € (frais d'hébergement à charge de la FFHB)
<b>Imputation comptable</b>	FFHB-01
<b>Date limite d'inscription</b>	1er décembre 2009
<b>Référence</b>	<b>FFHB-01-01</b>

### ENTRAÎNEUR FÉDÉRAL mention JEUNES - ex-« formateur jeunes »

Responsable dossier : **A. Dessertenne**

<b>Publics concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cadre d'un pôle espoir ou d'un centre de formation de club</li> <li>✓ Professeur d'une section sportive</li> <li>✓ Cadre d'une sélection départementale ou régionale</li> <li>✓ Entraîneur d'une équipe évoluant en - de 18 ans</li> <li>✓ Entraîneur professionnel potentiel</li> <li>✓ Entraîneur ayant un projet professionnel vers le professorat de sport</li> </ul>
<b>Conditions à remplir</b>	Être titulaire de la qualification entraîneur interrégional mention jeunes (ex- « éducateur jeunes »)
<b>Contenu de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ connaissances sur la pratique du handball au plus haut niveau, analyse du jeu et des joueurs</li> <li>✓ caractéristiques de ce public</li> <li>✓ comment optimiser l'entraînement à ce niveau de pratique ?</li> <li>✓ les implications de l'entraîneur fédéral mention jeunes dans la filière du renouvellement des élites</li> </ul>
<b>Déroulement</b>	4 modules de 4 jours + un stage en situation
<b>Date et lieux</b>	<p><b>Module 1</b> : 18-21 janvier 2010 à Chambéry</p> <p><b>Module 2</b> : à déterminer</p> <p><b>Module 3</b> : à déterminer</p> <p><b>module 4</b> : à déterminer</p>
<b>Frais de formation</b>	300 € (frais d'hébergement à charge de la FFHB)
<b>Imputation comptable</b>	FFHB-02
<b>Date limite d'inscription</b>	1er décembre 2009
<b>Référence</b>	<b>FFHB-02-01</b>

## ENTRAÎNEUR FÉDÉRAL mention ENFANTS - ex-« formateur »

Responsable dossier : **F. Rongeat**

<b>Publics concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ entraîneur d'expérience dans la tranche d'âge moins de 12 ans</li> <li>✓ formateur de cadres</li> <li>✓ enseignants</li> </ul>
<b>Conditions à remplir</b>	être titulaire de la qualification entraîneur interrégional mention enfants ou pouvoir justifier d'une réelle expérience dans le secteur
<b>Contenu de la formation</b>	réflexions, analyses, recherche et conceptualisation à partir des travaux sur la tranche d'âge en vue de productions didactiques, et d'actions de formateur de cadres
<b>Déroulement</b>	1 module de 5 jours répété 3 fois (1 module par saison)
<b>Date et lieux</b>	21-25 août 2009 et fin août 2010 à Celles-sur-Belle
<b>Frais de formation</b>	300 € (frais d'hébergement à charge de la FFHB)
<b>Imputation comptable</b>	FFHB-04
<b>Date limite d'inscription</b>	20 juillet 2010
<b>Référence</b>	<b>FFHB-03-01</b>

## 21 - Autres formations

### FORMATEUR DE FORMATEUR

Responsable : *F. Rongeat*

<b>Publics concernés</b>	<b>formateur de cadres (professionnel ou bénévole) intervenant couramment dans les formations de niveau confirmé et de niveau débutant</b>
<b>Conditions à remplir</b>	encadrer une formation fédérale en responsabilité durant la saison
<b>Contenu de la formation</b>	<b>définir des stratégies d'intervention en formation de cadres, concevoir des documents support, alimenter en contenus les différents stages de niveau régional</b>
<b>Déroulement</b>	Stage de 4 jours
<b>Date et lieux</b>	15-18 février 2010 à Arcachon
<b>Frais de formation</b>	Pris en charge par la FFHB
<b>Nombres de place</b>	30
<b>Date limite d'inscription</b>	15 janvier 2010
<b>Référence</b>	<b>FFHB-04-01</b>

## 22 - Les préparations aux Brevets d'État Handball

Le brevet d'état est un diplôme délivré par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

Il est **obligatoire** pour **enseigner contre rémunération**.

### Article 43 – créé par Loi 2000-627 2000-07-06 art. 37 J.OFF 8 juillet 2000

« Nul ne peut enseigner, animer, entraîner ou encadrer contre rémunération une activité physique ou sportive, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon régulière, saisonnière ou occasionnelle s'il n'est pas titulaire d'un diplôme comportant une qualification définie par l'Etat et attestant de ses compétences en matière de protection des pratiquants et des tiers... »

Il est constitué de deux parties distinctes :

- un tronc commun
- un spécifique de votre discipline (handball...)

### IMPORTANT :

L'inscription à l'examen (Tronc Commun ou spécifique) se fait auprès de votre **Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports 2 mois avant la date de l'examen**.

Vous pouvez vous renseigner auprès de la Direction Régionale ou auprès de la Direction Départementale de votre lieu de résidence :

Service examens – formations professionnelles

### CALENDRIER DES SESSIONS D'EXAMEN

Brevet d'état Spécifique Handball	Lieux	Dates de l'examen	Dates limites d'inscription	Frais	Zone
<i>1<sup>er</sup> degré</i>	LILLE	16-18 Nov. 2009	16 Sept en DRJS	Enveloppes timbrées	Sud Nord-Ouest
	VERNON	15 au 17 Mars 2010	15 Janv. en DRJS	Enveloppes timbrées	Sud Nord-Ouest
<i>2<sup>ème</sup> degré</i>	CHARTRES	23-26 Nov 2009	23 sept en DRJS Orléans	Enveloppes timbrées	National






### Préparation spécifique BEES 2°

Lieux	Dates de formation	Dates limites D'inscription	Frais	Responsabilités
Chartres	4 Modules de 4 jours de Fev à Oct 2009	1 Déc 2008	400 € + Frais Heb	FFHB F. RONGEOT

Enfin, il existe des formations continues du tronc commun et des spécifiques Handball du BE1 et BE2 dans certains CREPS ou en centre d'Apprentissage ainsi qu'à la Ligue de Franche-Comté. Vous pouvez vous renseigner auprès de la FFHB au service formation de cadres ou auprès de la DRDJS.







## 23 - La Validation d'Expérience

La validation d'expérience permet de **valider un niveau de formation** à des entraîneurs qui peuvent justifier d'une expérience suffisante :

-  en tant que joueur
-  en tant qu'entraîneur ou formateur
-  en tant qu'arbitre
-  en tant que technicien pour un comité ou une ligue
-  en tant qu'étudiant dans un cursus universitaire STAPS

**Il faut préciser que cette validation d'expérience est soumise à certaines conditions.**

Un dossier doit être fourni avec un CV retraçant l'expérience de l'entraîneur :

-  en tant que joueur
-  en tant qu'entraîneur ou formateur
-  en tant qu'arbitre
-  en tant que technicien pour un comité ou une ligue
-  en tant qu'étudiant dans un cursus universitaire STAPS
-  un compte-rendu d'un suivi d'entraînement fait par le CTS ou un membre ETR

**LE DOSSIER COMPLET EST SOUMIS A L'ETR QUI TRAITERA LES DOSSIERS COMPLETS LORS DE CHACUNE DE SES REUNIONS :**

- Les dossiers sont à envoyer à la ligue d'Aquitaine de Handball
- De plus, la validation d'expérience a un **coût de 50 euros**

## 24 - Le dispositif régional

L'application de ce dispositif au sein de la Ligue de Normandie de Handball s'appuie sur l'E.T.R.

**Cette validation s'inscrit dans une logique "FORMATIVE" individualisée.**

Pour ADAPTER au mieux la demande de validation d'expérience, L'E.T.R. a mis en place avec les comités un mode de fonctionnement concernant les demandes de son ressort :

**DIRIGEANT ACCOMPAGNATEUR, ANIMATEUR DE HANDBALL, ENTRAINEUR REGION**

Suite à la **demande écrite et personnelle** de ce dossier auprès du responsable du niveau demandé, le dossier N°2 est envoyé.

Pour les demandes concernant la ligue, le dossier est à retourner à :

**Ligue de Normandie de Handball**  
**Marc Ferron – Responsable Formation de cadres**  
**BP 1**  
**76350 Oissel**

Dés réception du dossier **complet**, celui –ci est étudié. Si l'ensemble des pièces demandées sont présentes, un numéro de dossier est attribué. **Ne pas oublier de joindre le chèque d'un montant de 50 €.**

**ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNE.**

Au regard du niveau de la demande, la procédure est la suivante :

## 1. Pour tous les niveaux, vérification des pré-requis :





A savoir, un positionnement du candidat sur les exigences fédérales adaptées.

- **Au niveau REGIONAL**, il est nécessaire "d'avoir eu la responsabilité d'un collectif durant 5 ans" et "Pouvoir justifier d'une expérience en responsabilité d'un collectif sur trois des cinq dernières années" et "être en situation de responsabilité sur la saison en cours" pour les **demandes relavant de la responsabilité de la Ligue**.


## 2. MISE EN PLACE DU SUIVI :

Ce suivi a lieu dès que le dossier est **accepté et complet**.



### 2.1. Pour les qualifications Dirigeant Accompagnateur, Animateur de Handball :

-  Une proposition de date de suivi est faite.
-  Le suivi sera effectué par un CTS ou un membre de l'E.T.R. missionné et le responsable de la formation de cadres du comité concerné.
-  Afin de faciliter le suivi, il est nécessaire de faire parvenir la séance sur laquelle le suivi sera réalisé.
-  Un entretien est mis en place à la fin de la séance permettant de finaliser l'évaluation




### 2.2. Pour le niveau ENTRAINEUR REGION

-  Dans le but de favoriser l'évaluation, un complément de dossier est effectué, ce complément consiste :
  - o **Une planification annuelle** présentant l'organisation de la saison, les objectifs et un état des lieux,
  - o **Trois séances d'entraînements***(Ces 2 compléments correspondent à l'évaluation du niveau ENTRAINEUR REGION).*
  - o Si nécessaire, toute documentation permettant de déterminer au mieux le profil du demandeur.

## ATTENTION TOUTE DEMANDE INCOMPLETE SERA NON RETENUE

-  Après réception de ces documents, une proposition de date de suivi est faite.
-  Le suivi sera effectué par un CTS accompagné d'un membre de l'E.T.R. et si nécessaire du responsable de la formation de cadres du comité concerné.

## Déroulement du suivi :

-  Un entretien préalable (présentation du suivi, présentation de la philosophie de la validation d'expérience, bilan du dossier envoyé),
-  Le suivi de la séance,
-  Un entretien sur la séance.

## 3. Bilan du suivi :

- **Pour les demandes de niveau DIRIGEANT ACCOMPAGNATEUR, ANIMATEUR DE HANDBALL, ENTRAINEUR REGIONAL** : Une fiche bilan et l'ensemble du dossier est présenté au BUREAU DIRECTEUR de la LNHB pour accord.

Cette fiche présente le profil du candidat. Une proposition de formation ou de qualification est effectuée.

**Pour les demandes de qualification ENTRAINEUR INTER REGION" Enfants-Jeunes-Adultes**: Une fiche bilan accompagné du dossier est envoyé au responsable de la formation de la zone Nord-Ouest pour suite à donner.



# GUIDE NORMAND DES FORMATIONS



## 25 - DOCUMENTS EN ANNEXES

Adresses et Coordonnées utiles  
Rappel relatif aux diplômes d'état  
Demande de dossier d'inscription 2009-2010

# DIPLÔMES D'ÉTAT

Les diplômes d'État permettent l'accès aux filières des collectivités territoriales.  
« Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, [...] les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification... »

## DIPLÔMES EN VIGUEUR JUSQU'EN DÉCEMBRE 2010

*pour exercer le métier de...*

- conseiller technique fédéral
- entraîneur de club

### **BEES 1<sup>er</sup> degré**

*brevet d'État d'éducateur sportif 1*

- formateur de joueurs
- responsable de pôle
- directeur technique de club
- entraîneur de centre de formation

### **BEES 2<sup>e</sup> degré**

*brevet d'État d'éducateur sportif 2*

## DIPLÔMES MIS EN PLACE À PARTIR DE SEPTEMBRE 2009 ET SEULS RECONNUS À PARTIR DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2011

*pour exercer le métier de...*

- animateur en club, en comité ou en ligue

**BPJEPS** *brevet professionnel, spécialité activités sports collectifs, mention handball*

- entraîneur dont l'équipe évolue en championnat de France
- formateur de cadres

**DEJEPS** *diplôme d'État perfectionnement sportif, mention handball*

- entraîneur dont l'équipe évolue en D1M, D2M et D2F
- formateur de formateurs

**DE supérieur JEPS** *spécialité performance sportive, mention handball*

**Attention :** les diplômes d'État BEES1 et BEES2 seront remplacés au 1<sup>er</sup> janvier 2011 par le BPJEPS et le DEJEPS. Nous conseillons à tous les entraîneurs engagés dans cette filière à terminer leur formation avant cette date.



# F O R M A T I O N

## DOSSIER D'INSCRIPTION

**à retourner à votre Ligue et, pour le niveau Fédéral, copie à la FFHB**

*Les dossiers incomplets seront retournés.*

Intitulé : .....

Référence : .....

Date et lieu du stage : .....

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Date de naissance ..... Profession .....

Téléphone ..... Portable .....

Email .....

Club .....

Équipe entraînée ..... Niveau .....

Comité ..... Ligue .....

Qualifications fédérales .....

Autre diplôme obtenu ..... Année .....

Autre diplôme obtenu ..... Année .....

Autre diplôme obtenu ..... Année .....

- Joindre au dossier :
- une photo
  - 3 enveloppes timbrées à votre adresse
  - une lettre de motivation
  - photocopie de licence FFHB
  - photocopie des cartes d'entraîneur et/ou attestation de niveau 3
  - un chèque de caution d'un montant de 75 € (*ce chèque sera encaissé en cas de désistement*)

*survenant moins de 15 jours avant la date du début de stage, si présence au stage ce chèque vous sera restitué*

Date ..... Signature du candidat :

AVIS du CTS : Bilan de compétences du candidat :  
.....  
.....  
.....  
.....

Nom du CTS : .....

Date ..... Signature :



# F O R M A T I O N

## DEMANDE DE PRISE EN CHARGE STAGE D'ENTRAÎNEUR

Intitulé du stage : .....

Référence : .....

Date et lieu du stage : .....

Coût du stage : .....

Stagiaire :

Nom ..... Prénom .....

### Demande de prise en charge par un club

Nom du club : .....

Le dit club s'engage, à réception de la facture, à régler les frais du stagiaire par chèque à 30 jours de facturation.

Nom du signataire : .....

Téléphone du correspondant du club : .....

Fonction : .....

Signature :

Cachet du club

### Demande de prise en charge par une collectivité

En cas de prise en charge par une collectivité, veuillez nous joindre obligatoirement au document  
un **bon de commande administratif**.



# Demande de Dossier D'INSCRIPTION

(REEMPLIR IMPERATIVEMENT TOUTES LES CASES)

NOM		Prénom		Date de naissance	
COMITE		Club		N° Licence	
Adresse					

Domicile		Portable	
Adresse Électronique			

Je souhaite recevoir un dossier d'inscription pour la formation suivante :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Dirigeant Accompagnateur | <input type="checkbox"/> ENTRAINEUR REGIONAL               |
| <input type="checkbox"/> Animateur de Handball    | <input type="checkbox"/> RECYCLAGE Tronc Commun CONFIRME * |
| <input type="checkbox"/> Recyclage *              | <input type="checkbox"/> Validation d'expérience           |

\* Joindre justificatif du niveau inférieur.

Demande à effectuer auprès de :  
**LNHB – Secrétariat Formation**  
**BP1**  
**76350 Oissel**

Dès réception de mon dossier d'inscription, je m'engage à le faire parvenir

- ✓ Avant le 8 octobre 2009 pour les demandes de formation.
- ✓ Avant le 10 novembre pour les demandes de recyclage.

Date

Signature

Pour les demandes de niveau supérieur, se référer au guide des formations fédérales 2009-2010.

# BPJEPS activités sports collectifs



**Public :** Tout public en situation professionnelle ou non



**Durée :** 1 421 h dont 567 h en centre et 644 h en entreprise  
+ UC 11 DCVL dont 105 h en centre et 105 h en entreprise



**Dates :** 22 octobre 2009 au 20 septembre 2010



**Lieu :** CRJS de Yerville



## Mentions

**Basket-ball, football, handball, hockey sur gazon, rugby à XV et volley-ball**

## Objectifs de la formation

- Préparer au BPJEPS activités sports collectifs
- Diplôme professionnel permettant d'encadrer différents sports collectifs (basket, foot, hand, hockey sur gazon, rugby et volley)
- Mener des actions d'entraînement jusqu'au 1<sup>er</sup> niveau de compétition dans le cadre de la mention choisie
- La validation de l'UCC DCVL permet d'assurer les fonctions de direction d'un séjour de vacances ou d'un accueil de loisir conformément à la réglementation en vigueur

## Contenu

- Culture professionnelle
- Pédagogie (polyvalence et spécificité de la mention)
- Compétences techniques et connaissances du milieu fédéral de la mention

## Effectif

Effectif minimum 13 / maximum 20

## Débouchés possibles

Encadrement et animation d'activités de découverte et d'initiation incluant le 1<sup>er</sup> niveau de compétition et pour tout type de public au sein d'une association, d'une structure privée, d'une collectivité territoriale (commune, communauté de communes...) ou en tant que travailleur indépendant

## Intitulé de l'UC 10

Etre capable de concevoir et de mettre en œuvre un projet d'animation visant à développer et/ou optimiser l'activité de la structure

## UC 11

- Direction d'un CVL

## Pré-requis d'entrée

- Etre âgé de 18 ans
- Etre titulaire du PSC 1
- Etre apte physiquement (certificat médical de non-contre indication à la pratique)
- Satisfaire aux différentes épreuves de sélection
- 2 semaines d'expériences d'animation en ACCEM

## Clôture des inscriptions

- **Mardi 1er septembre 2009**
- Exigences préalables, tests de sélection et positionnement programmés le 21 et 22 septembre 2009

## Coût de la formation

- Formation : 5 959,31 €
- Frais des exigences préalables : 15,00 €
- Frais de sélection et positionnement : 75,00 €

## Financements

De nombreux dispositifs de financement existent. Notre équipe de formation vous conseillera en fonction de votre situation.



## Haute-Normandie Sport Formation

2 rue d'Alembert - 76140 Petit Quevilly  
Véronique HALLE au 02 35 58 16 07  
Nadine HERTELET au 02 35 58 07 50  
Email : formation@apsj76.fr



# GUIDE NORMAND DES FORMATIONS



## Adresses et Coordonnées utiles



### **Vincent THOUMYRE**

Référent Formation Elu – 02.35.64.01.47

[ligue-hb.normandie@club-internet.fr](mailto:ligue-hb.normandie@club-internet.fr)

### **Marc Ferron**

CTS – Responsable technique dossier de formation

06.23.05.22.42 – [marcferron@ymail.com](mailto:marcferron@ymail.com)

[www.normandie-handball.org/etr/](http://www.normandie-handball.org/etr/)

Référente départemental formation

### **Jessica Barbier (CTF)**

Comité du Calvados

ZAC Lazzaro – rue de la métallurgie

14460 Colombelles

02.31.83.29.15

[comite14.hand@wanadoo.fr](mailto:comite14.hand@wanadoo.fr) - [www.handball14.com](http://www.handball14.com)



Référent départemental formation

### **Patrick Demaire**

Comité de l'Eure

BP 57

27800 Brionne

02.32.44.31.38

[comitehandballeure@orange.fr](mailto:comitehandballeure@orange.fr)



Référent départemental formation

### **Pascal Carfantan (CTF)**

Comité de la Manche

BP 263

50003 St Lô

02.33.05.16.22

[cmhb@infonie.fr](mailto:cmhb@infonie.fr) - [www.comite-handball50.asso.fr](http://www.comite-handball50.asso.fr)



Référent départemental formation

Contact Ligue de Normandie

Comite de l'Orne

2, rue du 104e RI

61200 Argentan

02.33.36.23.01

[Comite-hand61@wanadoo.fr](mailto:Comite-hand61@wanadoo.fr) - [www.ornehandball.com](http://www.ornehandball.com)



Référent départemental formation

### **Laurent Bachelot**

Comité de Seine-Maritime

Centre commercial Eugène Delacroix

38, place Eugène Delacroix

76120 Le Grand Quevilly

[Secretariat@handball76.asso.fr](mailto:Secretariat@handball76.asso.fr) - [www.handball76.asso.fr](http://www.handball76.asso.fr)

